

Le texte résume l'information partagée par Christian Klopfenstein du CDPQ lors de sa conférence offerte à la Journée provinciale Réseau Santé Montérégie en janvier.

Contrôler le SRRP par des outils efficaces

Le travail en mode collaboratif au cours des dernières années nous a conduits, collectivement, à élaborer les outils nous permettant d'envisager un meilleur contrôle du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) et une réduction des pertes économiques de 40 millions de dollars par année.

Si le Québec arrive encore à tenir la DEP en dehors de son territoire par de grandes initiatives collectives et de concertation, le contrôle du SRRP représente un défi de plus grande envergure. Les premières statistiques qui regroupent l'information de tous les sites inscrits à la VSP suggèrent que les animaux de 40 % des lieux de production sont contaminés par une souche sauvage de ce virus.

Avant d'aborder les différents outils conçus pour contrôler le virus du SRRP, il faut préciser les catégories de mesures de contrôle établies grâce aux projets CLÉ (contrôle local pour l'éradication du SRRP) lancés il y a quelques années.

Cinq catégories de mesures de contrôle

Les principales mesures de contrôle du SRRP sont regroupées en cinq catégories : statut sanitaire et immunité, mesures de biosécurité de base, conduite d'élevage, transport des animaux et interventions majeures. Voici quelques rappels au regard de ces cinq points :

→ Statut sanitaire et immunité

Il faut éviter d'exposer le troupeau à de nouveaux virus par l'introduction d'animaux malades et, lorsque c'est nécessaire, il faut mettre en place des procédures d'immunisation (acclimatation et vaccination).

→ Implantation et respect des mesures de biosécurité de base

Il est important de mettre en place les mesures de biosécurité de base pour prévenir l'introduction de nouvelles maladies par le personnel et les visiteurs.

Voir [www.cdpq.ca/Dossiers thématiques/Biosécurité](http://www.cdpq.ca/Dossiers/thématiques/Biosécurité)

→ Conduite d'élevage

Certaines conduites d'élevage sont plus favorables au contrôle du SRRP. Pour les maternités, on recommande la gestion en bandes toutes les quatre semaines et pour les pouponnières et les engraisements, on recommande la gestion en tout plein - tout vide.

→ Transport des animaux entrants et sortants

Il s'agit d'un point crucial qui peut réduire considérablement les risques d'introduction ou de propagation du virus. Les récents projets développés dans le cadre de la DEP par rapport au transport ont démontré l'importance de la mise en place et du respect des mesures de biosécurité pour le transport des porcs.

→ Interventions majeures

Pour certains producteurs, il faudra envisager des interventions majeures pour permettre un meilleur contrôle de la circulation des souches sauvages du virus du SRRP. Les principales interventions majeures sont :

- Dans certaines régions à forte densité de production porcine, le propriétaire

d'une maternité doit installer un système de filtration de l'air de son bâtiment pour contrôler cette maladie ou envisager un changement de vocation.

- Effectuer un vide sanitaire et renouveler son troupeau.
- Fermer le troupeau de truies pour une période de 6 mois.

Dans toutes les situations, il est recommandé au producteur de bien préparer sa stratégie d'intervention avec son vétérinaire et son conseiller financier.

LES OUTILS POUR CONTRÔLER LE SRRP

Concertation

Pour lutter contre le virus du SRRP déjà établi dans les troupeaux québécois, le secteur porcin a accepté au fil des années de travailler en concertation à l'échelle des régions (et non plus seulement à l'échelle de la ferme). Le travail en concertation permet de conserver un meilleur contrôle des agents pathogènes dans les élevages participants. Par exemple, dans une région donnée, on essaie d'amener les producteurs à synchroniser leurs actions de contrôle du SRRP (ex. : vide sanitaire, éradication, vaccination) pour éliminer la circulation des souches sauvages de ce virus.

Souches sauvages

L'objectif des mesures de contrôle est de réduire, voire éliminer, la circulation des souches sauvages du virus du SRRP

à l'intérieur et entre les lieux de production. Cet objectif est atteignable par une plus grande vigilance par rapport au statut sanitaire des animaux entrants et une application plus stricte des procédures d'immunisation contrôlée (vaccination, acclimatation), des mesures de biosécurité pour le transport des animaux vivants et des animaux morts et des mesures de biosécurité pour la circulation des visiteurs et des intrants.

Séquençage des souches

À l'échelle de la ferme, pour contrôler la maladie, le producteur doit connaître le nombre et le type de souches présentes dans son troupeau comparativement à celles circulant dans les fermes voisines. L'identification de la souche par séquençage permet de poser un meilleur diagnostic, identifier les meilleures méthodes de contrôle et ainsi appliquer le meilleur traitement.

Veille sanitaire provinciale (VSP)

La veille sanitaire provinciale est une approche structurée qui permet de faciliter la collecte, la compilation et l'analyse systématique des données, avec diffusion rapide de l'information aux personnes impliquées dans les démarches de contrôle du SRRP.

L'outil de veille sanitaire, est la composante technologique, élaboré par le CDPQ, afin qu'il soit possible de gérer les données de centaines de producteurs et de produire l'information requise par les producteurs et les intervenants qui collaborent à l'effort de la veille sanitaire provinciale sur le SRRP.

L'outil de veille sanitaire permet de connaître le risque sanitaire de chaque lieu de production associé à la circulation de souches sauvages de ce virus dans le voisinage. De plus, la collection systématique des données sur le statut sanitaire permet de dresser des portraits régionaux et le portrait provincial.

Le producteur inscrit à la VSP peut ainsi connaître le statut sanitaire des lieux inscrits situés dans un rayon de 10 km de sa ferme. Et les regroupements de produc-

teurs impliqués dans les démarches de contrôle du SRRP à l'échelle locale et régionale peuvent obtenir les portraits de la situation en temps réel. De plus, l'outil permet de dresser le portrait provincial en temps réel. (voir tableau ci-dessous).

STATUT SANITAIRE DES PORCS DES LIEUX PARTICIPANTS À LA VSP	
STATUT SRRP	
Négatif	12 %
Présumé négatif	10 %
Positif, souche vaccinale	42 %
Positif, souche	18 %
Positif, souches sauvage et vaccinale	18 %
Total	100 %
Présence de souches sauvages	36 %
Absence de souches sauvages	64 %
*CDPQ, janvier 2016	

Plus de 1 141 lieux de production sont maintenant inscrits à la veille sanitaire provinciale, ce qui constitue 41 % des 2 750 lieux porcins du Québec.

Pour s'inscrire à la Veille sanitaire provinciale, accédez au site Web des Éleveurs de porcs du Québec : www.accesporcqc.ca/nsphp/portail/accueil.php, puis cliquez sur l'onglet « Publications disponibles », une deuxième fois sur « Publications disponibles », sur « Autorisations », puis sur « Formulaire d'inscription à la VSP ».

Classification des lieux de production en 10 groupes de risque

Le CDPQ a établi une classification des lieux de production selon le degré de risque qu'ils présentent en fonction de la densité des élevages environnants (lieux et animaux) dans un rayon de trois kilomètres. Le Centre est en mesure de vous dire à quelle cote de risque de zone votre ferme se situe.

Des indicateurs de 1 à 10 ont été établis par rapport à la problématique du SRRP.

Pour plus d'information, contacter : info.VSP@cdpq.ca.

Outil d'étalonnage

Le CDPQ a conçu un outil d'étalonnage permettant de dresser un portrait de la biosécurité des fermes québécoises. À

partir d'un questionnaire rempli avec le producteur, ce dernier sera en mesure d'obtenir le portrait de sa ferme comparativement aux autres fermes qui participent à l'exercice. L'outil permet aussi de cibler les principaux points à améliorer.

À la suite de ce projet pilote, les producteurs intéressés pourront éventuellement avoir accès à cet outil. Pour obtenir plus d'information, contacter infoVSP@cdpq.ca.

Outil lié à la génétique

Différents projets de recherche ont montré qu'il y a un intérêt à développer la recherche sur la résistance aux maladies de différentes lignées de femelles. C'est le cas de l'un des projets du CDPQ dont le rapport a été publié en début d'année. Dans ce projet, certaines lignées ont montré une meilleure résistance et un avantage économique, que ce soit en contexte de stabilité sanitaire ou d'instabilité sanitaire (voir texte dans la chronique du CDPQ plus loin).

Il s'agit d'une avenue prometteuse qui pourrait donner des résultats intéressants à moyen terme.

Vous trouverez le résumé et le rapport du projet « Améliorer la santé des troupeaux porcins du Québec à l'aide de lignées femelles plus résistantes aux maladies lors de crises sanitaires » mené par le CDPQ sur www.cdpq.ca/Recherche_et_developpement/Projets_de_recherche/Projet_205.

Conclusion

Bref, de bons outils sont disponibles pour tenter de contrôler le virus du SRRP à l'échelle provinciale, une maladie responsable de pertes de quelque 40 millions de dollars et qui entraîne aussi des répercussions sur l'augmentation de l'usage des antibiotiques. ■